Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

Dossier de candidature 2020

Mise en place de groupes d'entraide mutuelle spécifiques autisme sur la région Hauts-de-France

Porteur du projet :

1. Identification de l'association ou du collectif de personnes

Présentation du porteur du projet	
Nom de l'association ou du collectif de personnes	
Statut juridique de l'association	
Adresse de l'association	
Nom, prénom, fonction et adresse mail du représentant légal de l'auteur de la demande	
N° SIRET	
Téléphone	
Nom, fonction et coordonnées de la personne chargée du dossier	

Apportez toute autre précision jugée nécessaire sur les activités du gestionnaire porteur :

2. Principes d'organisation et fonctionnement du groupe d'entraide mutuelle (Cf. cahier des charges)

Descriptif des personnes concernées par le GEM	
Descriptif du statut d'association et autodétermination des membres du GEM - **Descriptif des obligations et des droits des membres du GEM** - **Descriptif du nombre d'adhérents attendus**	
Descriptif des modalités du parrainage (rôle et responsabilités de chacun, modalités d'appui…)	
Descriptif des moyens humains et matériels de l'association : - **Rôle et missions des animateurs et des personnes bénévoles** - **Descriptif des moyens matériels**	
Descriptif des relations entre acteurs à l'intérieur du GEM (assemblée générale, CA, charte, règlement intérieur, contrats d'adhésion…)	
Modalités d'organisation (horaires d'ouverture au public, temps d'échanges, rencontres, activités proposées…)	
Descriptif des différents partenariats prévus et des activités déployées	
Date d'ouverture prévisionnelle du GEM	
Département géographique d'implantation du GEM et adresse du local	

3. Pièces à joindre

Pour toute candidature, plusieurs documents sont à renseigner :

- La présente fiche de candidature comportant le département et la zone de proximité du projet et les coordonnées complètes du candidat. Ces coordonnées seront utilisées pour toute correspondance en lien avec le dossier déposé.
- À minima, des éléments en réponse aux besoins et prescriptions décrits par le cahier des charges national des GEM fixé par l'arrêté du 27 juin 2019 (annexe 1).
- Statuts de l'association
- Convention de parrainage
- Budget prévisionnel de fonctionnement
- Formulaire CERFA de demande de subvention (Formulaire cerfa n° 12156*05)
- RIB et le n° de SIRET de l'association.
- Tout élément jugé utile à la compréhension du projet

Les dossiers réceptionnés incomplets au regard de l'absence des documents demandés ci-dessus ne seront pas recevables.